

Insertion professionnelle des paysagistes

Édition 2024

PROMOTIONS
2021 à 2023



Pour la troisième année consécutive, les 4 écoles délivrant le diplôme d'État de paysagistes (DEP) ont réalisé une enquête commune relative à l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Ce document présente les principaux résultats des diplômés 2023, 2022, 2021 interrogés entre décembre 2023 et mars 2024 sur leur situation, soit respectivement 6, 12 et 24 mois après leur sortie de l'école. Sauf précision, ces 3 promotions sont cumulées considérant la taille des effectifs, afin d'améliorer la fiabilité des résultats.

Les titulaires du DEP entre 2021 et 2023



56,2 %
% de femmes



43,8 %
% d'hommes



7,2 %

% d'apprentis (voie de l'apprentissage ouverte dans 1 seule école)

Un taux Net d'Emploi qui progresse avec le temps

Taux Net d'Emploi (TNE)
au 1^{er} décembre 2023



87,0 %

Promotion 2023

90,4 %

Promotion 2022

94,7 %

Promotion 2021

Un tiers des emplois sont situés en Île-de-France



64,0 %
Province



33,6 %
Île-de-France



2,4 %
Mobilité à l'international

Près d'un diplômé sur 10 est pluriactif



85,2 %
de salariés



14,8 %
d'indépendants



13,1 %
de pluriactifs *

dont 75,7 % de micro / auto-entrepreneur, entrepreneur indépendant (EIRL)

* Ils occupent à la fois un emploi d'indépendant et un emploi salarié ou, moins souvent, ont plusieurs employeurs

Les conditions d'emploi des salariés



Part de CDI parmi les salariés

44,0 % Promotion 2023

69,1 % Promotion 2021



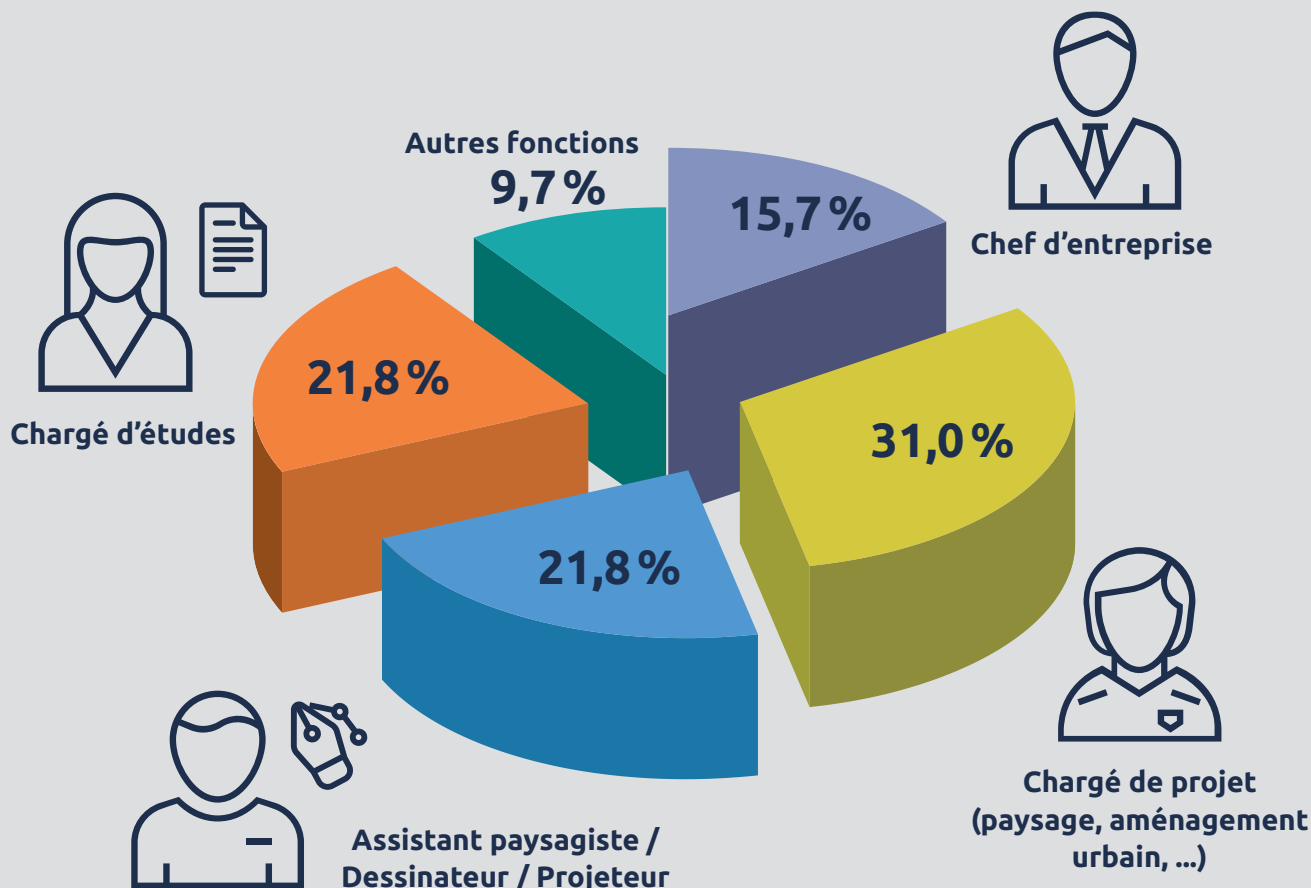
Rémunération en France

(moyenne annuelle : primes et avantages inclus)

29 138 € Promotion 2023

31 170 € Promotion 2021

Fonctions des paysagistes diplômés d'État



Définitions

Taux Net d'Emploi (TNE) : la part des diplômés en activité professionnelle ou en volontariat * sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en activité professionnelle, en volontariat ou en recherche d'emploi). Les élèves fonctionnaires sont exclus du calcul.

*Volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA), service civique...

CDI : la part des CDI (dont fonctionnaires), est calculée sur l'ensemble des répondants salariés en France.

Rémunération : le calcul de la moyenne brute annuelle comptabilise uniquement les rémunérations perçues en France pour une activité professionnelle à temps plein. Les primes et avantages en nature sont pris en compte.

Sources

Enquête d'insertion professionnelle réalisée entre décembre 2023 et mars 2024, auprès des 361 titulaires du DEP (promotions 2023, 2022 et 2021), par les 4 écoles préparant au DEP (relevant du ministère chargé de l'Agriculture, du ministère chargé de la Culture et du ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Résultats pondérés selon la promotion, l'école et le sexe (hors encadré 1 : part des diplômés par sexe, issue de données administratives).

Taux de réponse : 64 % - ENSAP Bordeaux ; ENSAP Lille ; ENSP ; INSA Centre-Val de Loire.

Pour en savoir plus, consultez les résultats détaillés sur www.chlorofil.fr, rubrique « Statistiques »



ChloroFil

Insertion professionnelle des paysagistes

En savoir +
PROMOTIONS
2021 à 2023



Fonctions des paysagistes diplômés d'État



**Chef
d'entreprise**
15,7%



32,6%
Part des femmes



67,4%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Entreprises du secteur artistique et/ou culturel



**Chargé de projet
(paysage,
aménagement
urbain, ...)**
31,0%

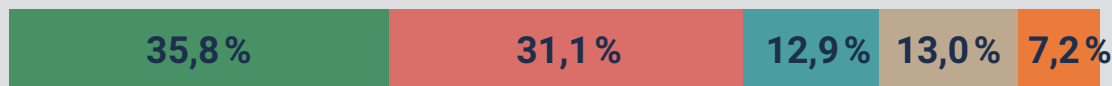


47,8%
Part des femmes



52,2%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Bureaux d'études
- Fonction publique (dont collectivités territoriales), structures de concertation en aménagement
- Autres structures

Concernant les salariés

Rémunération en France		Part de CDI	
Promotion 2023	Promotion 2021	Promotion 2023	Promotion 2021
31 171 €	32 554 €	54,7%	78,7%



Assistant paysagiste / Dessinateur / Projecteur

21,8%



64,0%
Part des femmes



36,0%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Bureaux d'études
- Autres structures

Concernant les salariés

Rémunération en France		Part de CDI	
Promotion 2023	Promotion 2021	Promotion 2023	Promotion 2021
27 850 €	27 310 €	48,3%	83,5%



Chargé d'études

21,8%



76,4%
Part des femmes



23,6%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Bureaux d'études
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
- Fonction publique (dont collectivités territoriales), structures de concertation en aménagement
- Établissements d'enseignement et/ou de recherche
- Autres structures

Concernant les salariés

Rémunération en France		Part de CDI	
Promotion 2023	Promotion 2021	Promotion 2023	Promotion 2021
30 318 €	29 059 €	42,2%	42,2%

Sources

Enquête d'insertion professionnelle réalisée entre décembre 2023 et mars 2024, auprès des 361 titulaires du DEP (promotions 2023, 2022 et 2021), par les 4 écoles préparant au DEP (relevant du ministère chargé de l'Agriculture, du ministère chargé de la Culture et du ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Résultats pondérés selon la promotion, l'école et le sexe (hors encadré 1 : part des diplômés par sexe, issue de données administratives).

Taux de réponse : 64 % - ENSAP Bordeaux ; ENSAP Lille ; ENSP ; INSA Centre-Val de Loire.

Pour en savoir plus, consultez les résultats détaillés sur www.chlorofil.fr, rubrique « Statistiques »

